

# LAB

Édition 2023

Revue de L'Observatoire du Céapsy

Le bénévolat :  
levier de rétablissement  
en santé mentale ?



[ceapsy-idf.org](http://ceapsy-idf.org)

**CÉAPSY**  
Centre Ressource Troubles Psychiques  
Île-de-France

# Céapsy Île-de-France

## Centre Ressource Troubles Psychiques

### NOS OBJECTIFS

- > Favoriser le parcours de vie des personnes concernées par les troubles psychiques.
  - > Donner accès à l'information sur les troubles psychiques.
- > Orienter vers les dispositifs dédiés, dans tous les champs de la vie de la personne.

### NOS 4 DOMAINES D'INTERVENTION

Nous nous adressons aux personnes concernées, à leurs proches et aux professionnels



#### PÔLE OBSERVATOIRE

- > Explorations thématiques
- > Valorisation des pratiques



#### PÔLE RÉSEAUX & PARTENARIATS

- > Recensement
- > Evénements
- > Animation de communautés d'acteurs



#### PÔLE APPUIS

- > Permanences
- > Sensibilisations
- > Pair-aidance
- > Appuis aux organismes



#### PÔLE COMMUNICATION

- > Diffusion de supports
- > Valorisation du champ
- > Renforcement réseau

### ÉTUDIER DES THÉMATIQUES AUPRÈS DES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE

Les problématiques du champ de la santé mentale impactent une variété d'acteurs : soignants en psychiatrie, usagers, travailleurs sociaux, associations d'aidants...

Grâce à ses explorations, la fonction « Observatoire » du Céapsy met en perspective ces points de vue différenciés pour faire émerger des leviers d'action en vue d'une meilleure articulation.

L'exploration des thématiques est effectuée via :

- > la diffusion de questionnaires dans le cadre d'études thématiques,
- > des entretiens semi-directifs avec des porteurs de dispositifs innovants,
- > des entretiens approfondis autour de récits de parcours,
- > l'animation de groupes d'acteurs : communauté de pratique, pair-aidants professionnels...

### PRODUIRE DES OUTILS D'EXPLORATION ET D'ANALYSE, ORIENTÉS « ACTION »

Dans l'esprit de sa mission de « centre ressource », le Céapsy aspire à donner la dimension la plus opérationnelle possible aux productions de la fonction « Observatoire ». Ainsi, au-delà de l'analyse des problématiques, la mise en lumière systématique de ressources identifiées et la réalisation d'outils orientés « action », inspirés du terrain, constituent des fondamentaux pour son action. Les productions récurrentes de la fonction « Observatoire » du Céapsy sont :

- > **Lab** : une revue synthétique qui présente les résultats des études réalisées par la fonction « Observatoire » du Céapsy, et qui propose toujours un volet sur les ressources existantes en réponse aux problématiques soulevées. Lab peut être consulté sur le site internet du Céapsy.
- > **Les Focales du Céapsy** : un format proche de l'article ou du « zoom sur », qui permet de présenter des dispositifs ou des structures qui ont des approches inédites et/ou inspirantes. Les Focales du Céapsy peuvent être consultées sur le site internet du Céapsy.

> **Les « Fiches pratiques » du Céapsy** : conçues comme des outils d'aide et de motivation à l'action, tirés d'expérimentations de terrain, qui ont vocation à inspirer les acteurs de la santé mentale. Les « Fiches pratiques » du Céapsy peuvent être consultées dans la « bibliothèque des pratiques », sur le site internet du Céapsy.

En fonction de ses observations de terrain, le Céapsy peut également :

- > Produire des outils opérationnels ad-hoc, à l'usage des acteurs de la santé mentale.
- > Accompagner et valoriser des projets spécifiques : suivi d'acteurs, professionnels ou usagers, dans la mise en œuvre d'actions innovantes et inspirantes en vue de leur valorisation. Exemple : production d'une série de vidéos pour rendre compte de la création et de la vie du GEM l'Etoile du Sud.

Au sein du Céapsy, la fonction « Observatoire » est portée par Aboubakry Tamboura, chargé d'études socio-économiques.

# Le Bénévolat : LEVIER DE RÉTABLISSEMENT EN SANTÉ MENTALE ?

p 5 à 6..... **LA MÉTHODE** Cadre de l'exploration

p 8 à 11..... **INTRO INTRODUCTION**  
Le bénévolat : une thématique pertinente pour le Centre Ressources

p 12 à 13..... **#01 LES ACTEURS DE LA SANTÉ MENTALE FACE AUX ENJEUX DU BÉNÉVOLAT**  
Les principaux freins à la participation des personnes concernées au CLSM

p 14 à 15..... **#02 BÉNÉVOLAT ET ACCOMPAGNEMENT**  
Demandes, réponses et leviers de l'intégration du bénévolat dans l'accompagnement

p 16 à 17..... **#03 POINT RESSOURCES**  
Quelles orientations pour le Céapsy

p 18 à 19..... **#04 DISPOSITIFS & PRATIQUES FRANCILIENNES**  
Ressources et retours d'expérience sur le bénévolat

p 19 à 20..... **#05 EN BREF**

## Entretiens

- > Entretiens individuels auprès de 10 personnes concernées par la santé mentale, participantes au Cercle de Réflexion du Céapsy
- > Entretiens collectifs auprès de 31 personnes membres de collectifs de personnes concernées par les troubles psychiques, dont 3 groupes d'entraide mutuelle franciliens.
- > Diffusion d'un questionnaire auprès de 81 professionnels de l'accompagnement du réseau Céapsy : professionnels du soin ou de l'accompagnement avec un ciblage vers les structures qui développent l'insertion socioprofessionnelle et l'autonomie sociale de leur public.

## Profil des répondants (professionnels)



## Précisions méthodologiques :

L'action bénévole prend généralement deux formes : le bénévolat dit « informel » qui est une aide directe souvent au bénéfice de l'environnement proche (soutien familial, voisinage...) et le bénévolat dit « formel » qui est réalisé majoritairement dans un cadre associatif. C'est cette dernière forme qui nous a intéressé tout au long de cette exploration car la structuration de l'activité permet une meilleure observation de cette pratique et des rôles joués par les différents acteurs. Enfin, en nous intéressant à la dimension de l'inclusion et de l'accessibilité des ressources de droits communs, nous ne prendrons pas en compte les actions de bénévolat réalisées dans le cadre de GEM qui, bien qu'étant des associations indépendantes, sont identifiées comme faisant partie du champ de la santé mentale.

# INTRODUCTION

## Le bénévolat : une thématique pertinente pour le Centre Ressources

### La socialisation, une sollicitation croissante de la permanence d'orientation

La permanence quotidienne d'accueil et d'orientation du Céapsy constitue un espace privilégié de repérage des problématiques rencontrées par les acteurs du champ de la santé mentale (personnes concernées, proches-aidants et professionnels). Parmi les motifs de sollicitation du centre ressources, les soins, l'emploi et le logement sont les plus représentés dans la permanence du Céapsy (72 % en 2019). Ces motifs correspondent aux sujets de préoccupation prioritaires pour lesquels les sollicitants requièrent un appui ou des informations.

En marge de ce constat, une part croissante de sollicitants interpellent le Céapsy sur des thématiques relatives à l'épanouissement social et à l'inclusion dans la société. Pour preuve, au niveau de la permanence d'orientation, la part des sollicitations relatives à la « socialisation » a doublé entre 2018 et 2019.

C'est en réponse à ces attentes que le Céapsy a commencé à diversifier le profil des structures recensées en repérant notamment les ressources franciliennes autour de l'entraide ou encore des loisirs adaptés. Ces évolutions illustrent une tendance générale à la diversification des thématiques d'intervention du Céapsy qui va de pair avec un réseau de partenaires recensés par le Centre Ressources Troubles Psychiques toujours plus hétérogène.

### Quelle place pour le bénévolat parmi les ressources en santé mentale ?

Parmi ces sollicitations relatives à la socialisation, l'action bénévole en particulier a émergé en tant que thématique récurrente à deux niveaux :

1. Une demande croissante des sollicitants de la **permanence d'orientation** (professionnels de l'accompagnement et personnes concernées) pour des orientations vers les dispositifs existants et accessibles, en termes d'actions bénévoles. Le bénévolat étant repéré par ces acteurs comme une activité dynamisante, socialement inclusive et offrant une perspective vers un rétablissement par un renforcement du sentiment d'utilité sociale.

« Je ne sais pas où chercher, j'aurais besoin d'aide pour comprendre comment cela (bénévolat) fonctionne et comment adapter mes missions avec mes possibilités »

Personne concernée

### Les échos de la permanence



« La dame que j'accompagne n'est pas encore prête pour occuper un emploi mais elle ne s'y retrouve pas non plus dans l'occupationnel. Elle veut se sentir utile, donc on a pensé au bénévolat »

Professionnel de l'accompagnement

« J'accompagne un collectif de personnes en situation de handicap psy et on aimerait travailler un projet d'engagement bénévole collectif. Est-ce que vous pourriez nous mettre en lien avec des associations qui peuvent nous accompagner dans cette démarche ? »

Professionnel de l'accompagnement

2. Dans le même temps, au sein du **Cercle des Usagers du Céapsy** (groupe de réflexion entre pairs mis en place en 2019), les participants ont régulièrement évoqué le bénévolat comme potentiel levier d'insertion et d'interaction.

« J'avais plus ma place dans l'entreprise et je me suis posé la question de ce que je pouvais faire avec ce que je savais faire »

Personne concernée



« C'est bien de pouvoir être actif auprès de personnes vivant des choses un peu similaires à notre vécu, mais j'aimerais aussi faire un bénévolat autrement que le GEM. Je me vois bien aller de temps en temps à la SPA promener un chien ou m'occuper d'un chat »

Personne concernée

Confrontés à ce « nouveau besoin », les professionnels du Centre Ressource Troubles Psychiques Île-de-France ont fait un double constat :

- > d'une part, que le bénévolat n'est pas une ressource habituelle de l'accompagnement, ce qui entraîne une méconnaissance de ses formes et de ses modalités d'accès tant au niveau des personnes concernées qu'au niveau des professionnels qui les accompagnent.
- > et d'autre part que l'on observe une faible visibilité des acteurs du bénévolat (associations intermédiaires, dispositifs, offres de missions ...) et de l'accessibilité de leurs actions à destination des acteurs du champ du handicap et de la santé mentale.

Ainsi, l'exploration des liens possibles entre l'action bénévole et le champ de la santé mentale peut donner le sentiment qu'il s'agit là de deux univers qui ne se rencontrent jamais.

Pourtant, il existe quelques dispositifs qui ont perçu la pertinence du développement de l'action bénévole auprès des publics concernés par le handicap et par les troubles psychiques. Ces initiatives restent limitées en nombre mais ouvrent la porte à une meilleure accessibilité de cette activité qui permet aux personnes d'occuper un rôle social tout en mobilisant leurs compétences.

### Santé mentale et bénévolat : quels enjeux ?

L'accessibilité du bénévolat qui est une activité qui concerne 22 millions de personnes en France\*, pose de façon plus large la question de l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité dans la société. Du point de vue du Céapsy, intégrer l'action bénévole comme orientation pour ses sollicitants (usagers, proches-aidants ou professionnels) soulève dès lors plusieurs interrogations :

- > Qu'entend-on par bénévolat ? Quelles formes différentes de bénévolat existe-t-il ?
- > Quels sont les dispositifs qui permettent de faciliter l'accès à cette pratique ?
- > Comment se repérer dans l'offre existante en Île-de-France ?
- > Quelle acculturation des associations accueillantes aux troubles psychiques ?
- > Quels regards usagers et professionnels portent-ils sur ces activités ? Quelles sont leurs attentes ?

Ce travail exploratoire propose de commencer à répondre à ces questions en interrogeant les différents acteurs qui interagissent au quotidien avec le Centre Ressource Troubles Psychiques afin d'identifier les enjeux de l'action bénévole dans le cadre de l'accompagnement en santé mentale. C'est aussi l'occasion pour le Céapsy de mettre en lumière les initiatives que nous avons repéré dans le cadre de notre mission de recensement des dispositifs en Île-de-France.

# REGARDS CROISÉS SUR LE BÉNÉVOLAT

## 1. Qu'entend-t-on par bénévolat ?

Dépourvue de définition légale, l'action bénévole fait toutefois l'objet de propositions de définition comme celle du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) qui, dans un avis du 28 Juin 2022, propose : « Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif ». À cet égard, nous nous sommes intéressés aux représentations de cette pratique chez les répondants en les interrogeant sur la définition qu'ils donnent au bénévolat. Les regards croisés des personnes concernées et des professionnels mettent ainsi en lumière deux approches du bénévolat.

### Le bénévolat : un moyen d'épanouissement pour les personnes concernées par les troubles

#### Le plaisir du don et du partage

« Donner de sa personne sans donner d'argent »  
« Donner du temps sans contrepartie »  
« Ça contribue au bien-être de la personne qui donne »

Personnes concernées

Les personnes concernées interrogées définissent d'abord l'activité bénévole comme un don de soi, sans recherche de rétribution financière. Le plaisir lié au don et à l'engagement constitue l'argument premier dans l'engagement bénévole. Le bénévolat est donc recherché par les personnes notamment parce qu'il permet de déployer des formes de solidarité.

« Sémantiquement déjà ça veut dire « je veux bien », donc vouloir s'engager »  
« C'est penser à être attentif aux autres parce que y'a beaucoup de personnes qui sont seules »

Personnes concernées

#### Endosser un Rôle social gratifiant

« Se sentir concerné et participer »  
« Aider, apporter quelque chose aux autres et à la société »  
« C'est pour des personnes qui sont en recherche d'une meilleure image en aidant autrui »

Personnes concernées

Le bénévolat est également plébiscité en raison de l'image positive qu'il véhicule. Les personnes interrogées rapportent en effet que l'activité bénévole permet, le temps d'une mission, de réaliser une activité valorisée par la société. Cela rejoint la notion d'utilité qui revient souvent dans les discours des répondants.

« C'est dur mais on apprend beaucoup de choses, ça augmente l'estime de soi et on voit que notre temps est utile »  
« Le salaire il est spirituel, parce que ça nous fait avancer. J'essaie d'apporter quelque chose à la société. »

Personnes concernées

#### En Retirer une contrepartie symbolique

« C'est recevoir aussi, je partage quelque chose avec quelqu'un, c'est un aller-retour »  
« C'est important de donner de l'attention aux autres, mon caractère est très réservé et ça me permet de rencontrer des personnes »

Personnes concernées

Pour autant, ces actions ne sont pas dépourvues de contreparties qui varient selon les objectifs des bénévoles. Par exemple, certains valorisent la rencontre d'autres personnes quand d'autres vont retirer de la satisfaction à faire bénéficier autrui de leurs savoirs. Les personnes voient dans ces activités des opportunités d'en retirer un épanouissement personnel ou de combler un manque ressenti (estime de soi, isolement, valorisation de compétences, ...)

« Je ne suis pas l'Abbé Pierre, ni Mère Thérèse, il faut que j'y trouve mon compte quand j'en fais »  
« Donner de la nourriture aux gens, pour m'occuper et sortir de ma solitude. J'étais un casanier pendant 40 ans »

Personnes concernées

## Le bénévolat : un levier d'insertion avant tout pour les professionnels

Du point de vue des professionnels, le bénévolat est majoritairement vu comme étant une activité dont le sens et les objectifs s'articulent autour du travail et de l'insertion. Il permet d'une part une mise en situation de travail (mobilisation de compétences, réalisation d'une mission), et d'autre part il est vu comme un potentiel tremplin vers l'insertion professionnelle.

« C'est un temps travaillé ou dédié à une mission sans contrepartie financière ni rémunération »

« Travailler sans rémunération de son plein gré »

« La mise à disposition de compétences à titre gratuit »

Professionnels de l'accompagnement



« Le bénévolat est une activité non rémunérée, à vocation professionnelle. La personne engagée dans une action bénévole, exerce une action, dans une posture active de responsabilité »

« Cela offre une possibilité de réinsertion sociale par une activité de pré insertion professionnelle »

Professionnels de l'accompagnement

Nuage de mots issu du questionnaire adressé aux professionnels

### Observation

Les verbatims recueillis mettent en lumière le décalage entre les manières d'appréhender le bénévolat : les personnes concernées mettent plutôt en avant l'épanouissement qu'elles en retirent quand les professionnels mettent davantage la focale sur son rôle de levier dans l'insertion professionnelle. Sans se contredire, Elles peuvent contribuer à expliquer les difficultés d'intégration du bénévolat comme ressource dans l'accompagnement des personnes concernées. Elles invitent aussi à relativiser les notions d'échec et de réussite du bénévolat dans la mesure où les attentes diffèrent selon le point de vue.

## 2. Pour quelles raisons les personnes concernées se tournent-elles vers le bénévolat ?

**Q : Qu'est-ce que le bénévolat vous a apporté et/ou pourrait vous apporter dans votre parcours ? (Personnes concernées)**

« Mes troubles, c'est la bipolarité. En période de dépression on a une mauvaise opinion de soi-même. Quand on est en phase basse, on a peur des gens, mais quand ça va, parler avec les gens c'est positif »

« Ça peut aller jusqu'à donner un sens à sa vie. Parce que quand on est isolé, seul ; Quand on a plus vraiment d'amis suite à des crises, on peut être tenté par le suicide alors des actions bénévoles donnent une raison d'être et éviter des drames. »

Personnes concernées

### Le bénévolat comme opportunité d'interactions

Parmi les bienfaits cités figure la possibilité d'interagir avec des personnes dans un contexte différent de celui de l'accompagnement.

Cette activité semble réunir tous les avantages liés à la socialisation : rompre l'isolement, renforcer l'estime de soi, s'occuper l'esprit dans la positivité, redécouvrir des habiletés sociales... Les personnes vont jusqu'à prêter des vertus thérapeutiques au bénévolat qui les conforte dans leur capacité à entretenir des relations avec autrui.

« Moi ça m'a apporté, ça m'a permis de découvrir des gens alors que j'étais « humanophobe », misanthrope, alors qu'en fait je le suis pas du tout. Et c'était positif finalement »

« J'ai fait des rencontres. Avec le bénévolat, on voit notre valeur à nous. Quand on n'est pas sûr de soi, c'est dur de se donner aux autres. »

« C'est un peu comme une thérapie, pendant ce temps tu ne penses pas à tes problèmes, t'es pas là à regarder la TV toute la journée »

Personnes concernées

« Pour moi, c'est s'engager. On est "membre" et ça devient une identité supplémentaire »  
 « C'est important, d'accompagner les personnes dans leurs démarches, de parler en public. Par exemple accompagner d'autres personnes dans l'accès au droit, dans l'administratif, ça permet d'être citoyen »

Personnes concernées

« Autant des recherches d'emploi c'est dur, autant le bénévolat l'accès est plus facile, ça permet d'aller mieux et donner un sens. »

« Ça permet d'enrichir son CV et c'est bien vu par les recruteurs. »

« L'avantage c'est qu'on peut avoir une lettre de recommandation vis-à-vis d'un employeur qui ne vous connaît pas et la lettre permet de mettre en valeur le savoir être. C'est bien vu de faire du bénévolat »

Personnes concernées

## Le bénévolat ...comme identité valorisante

L'action bénévole est également plébiscitée en raison du fait qu'elle permet aux personnes de se libérer des stéréotypes négatifs rattachés au handicap. Cette activité représente alors un levier d'inclusion dans la société pour des publics pour qui il peut être plus difficile d'exister socialement au même titre que les autres citoyens.

Il ressort ainsi de ces réponses que le statut de bénévole ( tout comme celui de travailleur) confère une position valorisante dans la communauté que les personnes peuvent revendiquer.

« Ça crée un lien social mais en dehors de la famille. C'est comme une identité sociale. Comme identité, ça permet de dépasser les préjugés, socialement c'est une carte de visite »  
 « À partir du moment où on est bénévole on peut intégrer des associations, c'est l'accès à la citoyenneté participer à la vie de la cité »

Personnes concernées

## ...comme levier d'enrichissement des compétences

Les missions de bénévolat sont des opportunités d'accumuler des expériences que les personnes pourront ensuite valoriser dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'un cheminement progressif vers une activité. De ce point de vue, deux profils se distinguent : si certains s'engagent dans le bénévolat en sachant qu'ils pourront y acquérir de l'expérience ou des compétences valorisables, d'autres en font le constat à posteriori et le bénévolat joue alors le rôle de « révélateur » des aptitudes et des compétences.

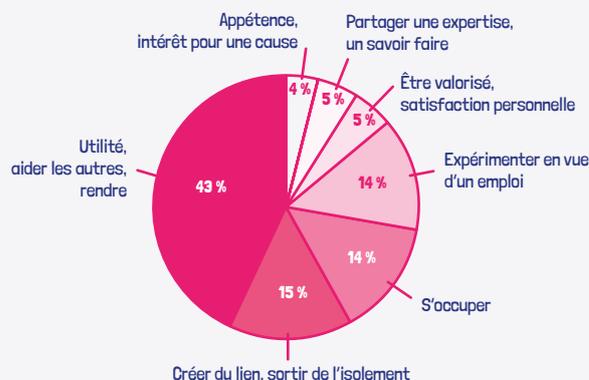
« Ça permet déjà d'avoir des contacts. Maintenant qu'on en parle, je peux y penser aussi pour trouver du travail »  
 « C'est un plus, une expérience. Et ça peut faire partie du projet de la personne. Moi, ça m'a donné envie de travailler »

Personnes concernées

## Q : Pour quelles raisons les personnes se tournent-elles vers cette activité ? (Professionnels)

Les professionnels de l'accompagnement identifient diverses motivations parmi les demandes de bénévolat émises par les personnes accompagnées par leur dispositif. Parmi les éléments notables, nous retenons :

- La principale raison rapportée fait écho aux propos des personnes concernées interrogées à savoir : l'envie d'éprouver un sentiment d'utilité, d'aider autrui et, dans un esprit de réciprocité, de rendre l'aide dont ils ont pu bénéficier (43 %).
- L'usage du bénévolat en tant que levier d'insertion professionnelle ne représente qu'une part relative des motivations des publics accompagnés (14 %), ce qui relativise la représentation dominante chez les professionnels interrogés.
- Enfin, on remarque que les demandes rapportées de bénévolat sont rarement motivées par une appétence pour une activité ou la défense d'une cause (4 %). Cette donnée peut surprendre dans la mesure où l'action bénévole découle souvent d'un attachement à la défense de droits\*, mais il faut cependant évoquer les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap à connaître et à exercer leurs droits.



\* Lionel Prouteau, Le bénévolat en France en 2017, état des lieux et tendances, synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA

### 3. Quels freins individuels à l'exercice du bénévolat ?

S'investir dans une mission de bénévolat n'est pas sans susciter des appréhensions auprès des publics concernés par les troubles psychiques, que cela soit lié à l'activité en elle-même ou bien aux difficultés personnelles. Il ressort de nos échanges quatre freins récurrents que les personnes mentionnent et qui doivent interpeller les professionnels qui envisagent de mettre en place ces actions.

#### 1. Une disponibilité variable selon l'état de santé

Interrogées sur les freins à l'engagement dans le bénévolat, les personnes concernées mentionnent majoritairement la difficile compatibilité entre les missions de bénévolat dans lesquelles elles pourraient s'engager et les fragilités dont elles souffrent. Deux arguments ont été cités :

- Les contraintes liées à l'engagement : certaines missions requièrent une disponibilité en termes d'horaires ou de durée d'engagement. Dès lors, les personnes craignent que leur état de santé fluctuant ne les empêche d'honorer ces engagements, ce qui se traduit parfois par un non-recours.
- L'exposition à la souffrance ou à la détresse humaine : beaucoup associent également le bénévolat à la solidarité envers les publics fragiles (seniors isolés, migrants, misère sociale). Leurs appréhensions à cet égard portent sur leur capacité à endurer le contact avec ces publics du point de vue de leurs propres problématiques de santé.

« J'ai fait du bénévolat auprès des chiens guides d'aveugles. Ça me stressait et j'ai des humeurs très variables. Mon humeur fluctue trop pour m'engager sur la durée. »

« Il y a des moments où on va être bien et d'autres non ; ça dépend de notre état de santé. Y'a des périodes où on va être stable. Il faut pouvoir s'engager et se désengager. »

Personnes concernées

« Quand on a un traitement psy, c'est pas évident de travailler la nuit (maraudes). Le soir, tu prends le traitement du matin, c'est tout chamboulé. »

« J'étais sortie de l'hôpital y'a 15 jours et je voulais faire du bénévolat avec les migrants au Secours catholique ; mais ça risque de me perturber d'être avec des gens qui sont pas bien. »

Personnes concernées

« Le handicap psychique est vraiment mal vu. Une fois, je l'ai dit et ça m'a coûté ma place. »

« Moi je préfère ne rien dire sur ma santé, j'ai peur que ce soit mal vu. Quand j'ai pas le choix, j'en parle. »

« Ils n'ont pas l'habitude, ils sont pas formés pour. »

« Tout n'est pas bon à dire sur les troubles, il y'a beaucoup de stigmatisation. »

Personnes concernées

#### 2. Une appréhension des conditions d'accueil

Il est rapporté que l'accès à cette pratique se heurte à un contexte où les interlocuteurs ne sont pas sensibilisés aux troubles psychiques.

L'exemple le plus cité de ces difficultés est la réticence à évoquer le handicap par crainte de la stigmatisation. Par ailleurs, des expériences négatives passées de divulgation de fragilités psychiques (par exemple dans un contexte d'emploi) peuvent dissuader les personnes intéressées par le bénévolat d'y recourir.

Cette crainte de la stigmatisation renforce le constat précédent dans la mesure où la personne qui ne perçoit pas le contexte de bénévolat comme étant un espace inclusif, ne va pas forcément évoquer ses fragilités et rencontrera des difficultés à poser des limites à son engagement.

« La sensibilisation (aux troubles psychiques) est un élément important. Mais j'ai pas l'impression que ce soit une priorité. »

« Quand on arrive dans une association, on voit tout de suite si les gens ont du temps pour nous ou pas. Moi, je me suis sentie écrasée. J'ai fait une journée. »

« C'est pas évident d'évoquer qu'on a nos rendez-vous médicaux en parallèle. On a des priorités. »

Personnes concernées

### 3. Les attentes de performance liées aux missions

Les répondants à notre étude redoutent de ne pas être à la hauteur des exigences des missions de bénévolat. Ces exigences peuvent porter aussi bien sur le rythme des tâches que sur les compétences qu'elles requièrent. Les termes d'« expérimentation », le fait de « s'essayer », de « se tester » ont souvent été employés pour évoquer la crainte de ne pas être à la hauteur. Cette inquiétude de ne pas pouvoir supporter physiquement et psychologiquement les tâches demandées impacte fortement le plaisir et la volonté de s'engager. En cela, le bénévolat peut renvoyer les personnes à un contexte de travail pour lequel elles ne se sentent pas forcément aptes ou prêtes.

« Ça a tendance à se professionnaliser le bénévolat, on y voit les mêmes critères que l'emploi parfois. Après, on peut parfois nous fermer la porte au nez. »

« Dans des grosses structures, ils demandent des tâches spécifiques où faut aller vite. Il y a des choses qui peuvent être compliquées et les gens peuvent dire : "tu me retardes" ».

Personnes concernées

« Savoir jusqu'où on peut aller, ce qu'on peut donner en termes de temps, d'implication. Il faut se tester. On fait ça pour donner mais ça peut aussi nous bouffer. »

« Si la tâche est exigeante, il ne faut pas que je surestime mes forces. Si on est à plat, on va pas tenir. »

« Il faut que ça reste du plaisir sinon c'est pas bien. »

Personnes concernées

### 4. L'existence de coûts d'entrée dans le bénévolat

La mobilisation de bénévoles dans le cadre de missions peut engendrer des efforts que les personnes ne sont pas toujours en mesure de réaliser, notamment sur un temps long. On rapporte notamment :

- La distance vis-à-vis du lieu d'habitation : Les personnes interrogées s'accordent majoritairement sur le fait qu'il s'agit d'un des principaux freins à la pratique du bénévolat
- Les frais engendrés par la participation : il a également été mentionné que la participation à des missions s'accompagne parfois de dépenses financières à la charge des bénévoles. Le cas échéant, les répondants rapportent que c'est un facteur déterminant dans leur engagement et la régularité de leur mobilisation.

« Je n'aime pas prendre le RER, je fais des crises d'angoisse. C'est important pour moi de rester autour de Vincennes ».

« La distance est source de stress pour moi. J'ai essayé sur Paris, mais ça fait loin. »

Personnes concernées

« Il faudrait des indemnités pour la voiture, pour le téléphone ; ça peut être aussi des timbres. De façon à ce qu'on ne débourse pas d'argent »

« Quand on prend la voiture on n'est pas remboursé, ça peut être un frein. Si on paye pour ça, ça va plus »

Personnes concernées

**Observation** La mise en place d'actions de bénévolat comporte des facteurs de risques dont il convient de tenir compte pour ne pas voir les personnes se désinvestir et abandonner la démarche.

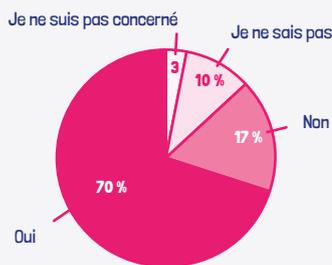
Si l'analogie avec le travail est pertinente dans la mobilisation et/ou l'acquisition de compétences, le bénévolat ne devrait pas en revêtir les contraintes. Cela implique une identification préalable du degré d'investissement nécessaire à l'accomplissement des missions.

# BÉNÉVOLAT ET ACCOMPAGNEMENT

La volonté des personnes concernées de s'investir dans des missions de bénévolat pose naturellement la question de l'accueil de ces demandes par les professionnels en charge de leur accompagnement ainsi que la propension du cadre institutionnel dans lesquels ils exercent à favoriser cette approche. Cette seconde partie propose d'explorer les leviers et les freins au développement du bénévolat comme modalité d'accompagnement des personnes concernées par la souffrance psychique.

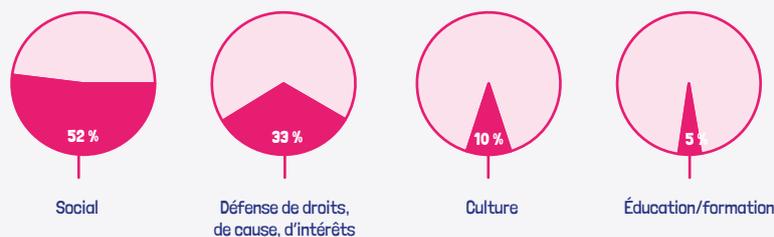
## 1. Étude des demandes de bénévolat

**Q : Avez-vous des demandes relatives au bénévolat de la part des personnes accompagnées de votre structure/dispositif ?**



Une large majorité de répondants à notre questionnaire (70 %) rapporte des demandes relatives au bénévolat de la part des personnes accompagnées. À ceux-là s'ajoute une petite proportion de répondants qui n'ont pas connaissance de cette information. Cette donnée démontre la pertinence de l'exploration de cette thématique dans la mesure où elle concerne une large majorité de nos répondants.

**Q : Quelles thématiques intéressent les personnes qui expriment cette volonté ? (plusieurs réponses possibles)**



- La majorité des répondants (52%) citent « **Social** » comme domaine d'activité qui intéresse leur public. Cette catégorie regroupe notamment : l'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes en situation de précarité et l'entraide entre personnes concernées par les troubles psychiques.
- Un tiers des répondants (33%) citent « **Défense de droits, de causes ou d'intérêts** ». Les thématiques citées sont principalement : la cause animale, l'écologie, l'engagement politique/citoyen et la participation à des groupes de travail/réflexion
- 10% évoquent la **Culture** et 5% mentionnent **l'éducation et la formation** (cours de langue, soutien scolaire)

On note l'absence de mentions en lien avec le sport ou les loisirs qui sont pourtant bien plus représentés dans la population générale (voir ci-contre).

Chiffres en population générale (Source : Enquête CRA-CSA 2017) :

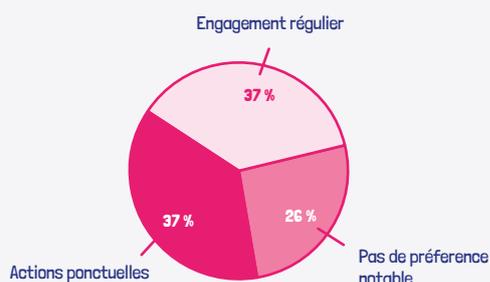
### ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL DU BÉNÉVOLAT EN 2017

Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité

- 20,2 % : Social
- 23,2 % : Défense de droits, de causes ou d'intérêts
- 11,9 % : Culture
- 5,2 % : Éducation et formation
- 11,9 % : Culture
- 17 % : Sport
- 17,2 % : Loisirs
- 31 % : Santé
- 1,1 % : Développement économique et local

## #02 - BÉNÉVOLAT ET ACCOMPAGNEMENT

### Q : Quels rythmes d'engagement intéressent principalement les personnes que vous rencontrez/accompagnez ?



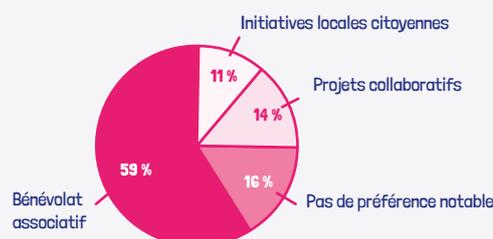
Concernant les fréquences de participations bénévoles recherchées par leurs publics, les professionnels rapportent :

- Environ un tiers sont interpellés par des personnes recherchant un engagement bénévole régulier (ex : aide régulière auprès de la SPA)
- Une proportion identique est plutôt sollicitée dans le cadre d'actions ponctuelles (ex : distribution alimentaire pendant les fêtes de fin d'année)
- Un quart des répondants ne relève pas de préférence particulière auprès de leur public.

### Q : Quelles formes d'engagement intéressent principalement les personnes vous rencontrez/accompagnez ?

S'agissant des formes de participation bénévoles plébiscitées par leurs publics, les professionnels rapportent que :

- La majorité sont en demande de missions réalisées dans le cadre d'une association (59 %)
- Une partie des répondants (14 %) citent les projets collaboratifs qui ne relèvent pas nécessairement du bénévolat (ex : participation à une pièce de théâtre)
- Plus rarement, les personnes déclarent vouloir s'inscrire dans des initiatives locales et citoyennes. (ex : tenir le rôle d'assesseur pendant les élections)

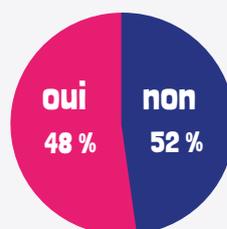


## 2. Quelles réponses à ces demandes ?

Les réponses aux demandes de bénévolat formulées par les personnes accompagnées dépendent de plusieurs facteurs : la familiarisation des professionnels avec cette pratique, les ressources mises en place par l'institution ou encore le dynamisme associatif du territoire. L'étude de ces réponses permet de mettre en exergue les enjeux institutionnels qui favorisent ou non l'essor du bénévolat en tant que pratique d'accompagnement.

### Q : Avez-vous déjà repéré des acteurs/ressources à solliciter dans le cadre de la recherche de missions de bénévolat des personnes que vous accompagnez ?

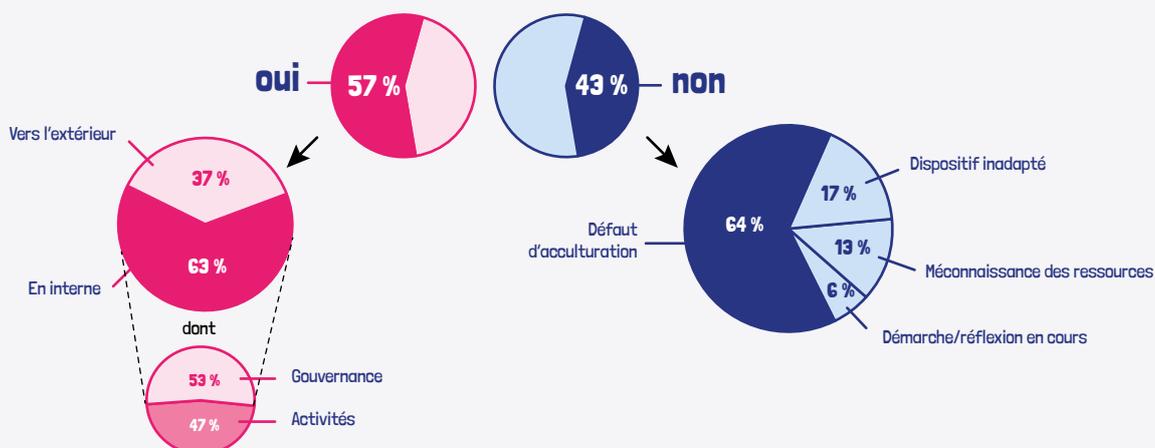
Plus de la moitié des répondants n'ont pas connaissance de ressources à mobiliser en lien avec le bénévolat. Ce constat rejoint la faible visibilité des ressources accessibles en la matière ainsi que le caractère innovant et donc relativement peu connu de son usage dans l'accompagnement des personnes concernées par les troubles psychiques.



Exemples de ressources citées :

- France bénévolat
- Restos du Cœur
- Secours catholique
- Croix rouge
- SPA
- Service civique
- La Fabrique de la solidarité
- Mairie
- Epagh
- Maison des associations
- Solicoœur
- Distribution alimentaire
- Médiathèques

### Q : Le bénévolat fait-il partie des réponses que propose votre structure dans l'accompagnement des personnes ?



57 % des répondants annoncent proposer à leurs publics des démarches de bénévolat. Ce constat soulève plusieurs interrogations d'une part sur la nature des demandes liées au bénévolat recensées par les professionnels, et d'autre part sur le type d'activités proposées ainsi que des freins rencontrés par les structures.

En portant la focale sur ces actions, on observe que :

- 37 % de ces actions sont tournées vers l'extérieur et se rapprochent donc de mission de bénévolat telles que nous l'évoquons dans cette exploration.
- Tandis qu'environ les deux tiers d'entre elles (63 %) sont réalisées en interne, au sein de la structure ou de l'association :
  - Ces activités portent essentiellement sur la participation à la gouvernance et aux instances associatives (53 %). Les répondants font alors référence à la prise de responsabilités dans l'exécutif, les conseils d'administration et autres instances décisionnelles (ex : Conseil de la vie sociale).
  - Les autres actions portent sur l'animation ou la gestion d'ateliers et d'activités (47 %). Les personnes accompagnées se portent également volontaires pour aider leurs pairs dans une démarche de pair aidance.

43 % des répondants exercent dans des structures qui ne proposent pas d'activités de bénévolat à leurs publics. Parmi les arguments mentionnés l'on retient :

- Le défaut d'acculturation (64 %) : le bénévolat est pour certains un « impensé institutionnel » et reconnaissent que l'organisation n'avait jusqu'alors pas imaginé cette pratique compatible avec l'accompagnement. D'autres évoquent un manque d'intérêt ou une non-demande des publics accompagnés. Ces éléments participent d'une culture insuffisamment développée du bénévolat.
- L'inadaptation du dispositif (17 %) : d'autres répondants évoquent une inadéquation entre leur dispositif et le déploiement d'activités de bénévolat. Si les arguments portent principalement sur le type de dispositif (ex : dispositif spécialisé sur l'hébergement), certains doutent des capacités de leur public à s'inscrire dans ces démarches.
- La méconnaissance des ressources (13 %) : le manque de connaissance par rapport aux ressources « bénévolat » a également été mentionné.
- La réflexion est en cours (6 %) : une minorité de répondants indique que leur structure réfléchit à des modalités de bénévolat pour les bénéficiaires de leur accompagnement.

## 3. Deux leviers identifiés pour favoriser le développement du bénévolat

Si le bénévolat associatif est une activité connue du grand public, son intégration dans l'accompagnement des personnes concernées par les troubles psychiques est relativement peu évoquée. L'institutionnalisation de cette pratique se heurte en effet aux problématiques récurrentes et systémiques rencontrées s'agissant des pratiques d'inclusion : stigmatisation/auto-stigmatisation, sensibilisation à la différence, transformation des pratiques, portage institutionnel... En cela, l'accès au bénévolat est un observatoire pertinent de l'inclusion et invite les acteurs de l'accompagnement à réinterroger leurs cadres à travers ce prisme.

### Développer l'autodétermination des publics accompagnés

Les répondants s'accordent sur un préalable qu'ils jugent indispensable à la mise en œuvre d'actions de bénévolat : l'expression d'une volonté de la part de la personne ainsi qu'une confiance dans sa capacité à la réaliser. Les professionnels interrogés insistent sur le fait que ce travail, qui nécessite des ajustements de posture aussi bien chez les personnes accompagnées que chez les accompagnants, s'inscrit dans une séquence dont toutes les étapes sont importantes. S'agissant du bénévolat, l'accompagnement à l'autodétermination suppose selon eux : la connaissance de l'existence de la ressource (bénévolat) et de sa capacité à en bénéficier, un travail d'accompagnement à la verbalisation et de repérage des appétences, et, une fois dans le cadre de la mission, il convient d'accompagner la personne dans l'identification et la mobilisation de ses habiletés.

« Des rencontres préalables entre les protagonistes pourrait permettre de faciliter les échanges, diminuer les craintes, mieux accompagner les personnes »

« La bonne (re)connaissance réciproque de la structure médico-sociale et de l'association susceptible d'accueillir un nouveau bénévole. »

« La bienveillance des associations accueillantes en acceptant la temporalité des personnes accompagnées. »

Professionnel de l'accompagnement

« Même bénévoles, les personnes subissent la discrimination, leur temps n'intéresse pas beaucoup, leur intégration dans une équipe nécessite la prise en compte de leurs difficultés »

La stigmatisation de la maladie psychique, le manque d'organisation et d'encadrement des bénévoles dans certaines associations caritatives ou militantes (défense de l'environnement, du droit des animaux...)

Professionnel de l'accompagnement

« Développer la motivation et/ou ténacité de la personne, valoriser les expériences passées, la capacité à parler de son intérêt... »

La personne doit en exprimer elle-même et spontanément l'intention. Une discussion s'ensuivra pour valider cette intention.

Professionnel de l'accompagnement

La valorisation : être reconnu dans ses aptitudes, connaissances et compétences, se sentir utile voire important.

Mise à disposition d'information au sein des structures ; prendre le temps d'expliquer aux personnes accompagnées ; développer l'envie chez elles (pouvoir se saisir des opportunités, mise en confiance)

Professionnel de l'accompagnement

### Concevoir un cadre adapté et sécurisé

Les professionnels évoquent par ailleurs leur souhait de développer une interconnaissance avec les associations qui mobiliseront les bénévoles. Leur appréhension se situe au niveau d'une orientation vers des structures ou des missions qui ne prendraient pas en compte les spécificités de leur public (temporalité, rythmes, ...). À cela s'ajoute une réticence à recourir au bénévolat par crainte de l'accueil négatif que reçoivent parfois les personnes en situation de vulnérabilité dans les espaces de droit commun (stéréotypes négatifs sur la santé mentale).

Les professionnels redoutent que les personnes ne soient pas reçues avec la bienveillance adéquate et que l'expérience se solde par un rejet des personnes par un environnement non-sensibilisé à la santé mentale ou bien bien d'une mise en échec en raison d'une mission trop exigeante.

On observe ainsi chez les professionnels la recherche d'un « sur-mesure » qui, s'il était trouvé, faciliterait le « lâcher-prise » des accompagnants et instaurerait un climat de confiance.

### Observation : le bénévolat comme opportunité de transformation des pratiques

Depuis quelques années, les établissements sociaux et médico-sociaux sont invités par les pouvoirs publics à opérer une transformation de leurs pratiques. En effet, à la notion d'« intégration » qui impose aux personnes concernées de s'adapter à une norme (et qui ne suffit plus à penser l'espace commun), est préférée l'approche plus adéquate d'« inclusion » qui inverse le rapport à cette norme en imposant la création d'environnements adaptés à tous les profils. L'approche inclusive doit permettre d'apporter une solution adéquate à toutes les personnes concernées par les troubles psychiques dans une perspective de rétablissement. Cette approche suppose donc une personnalisation des réponses et donc des parcours selon les besoins des personnes.

À cet égard, le bénévolat constitue, selon nous, un levier judicieux de mise en pratique de ces principes en ce qu'il s'appuie sur les aspirations des personnes accompagnées pour identifier des actions qui favorisent la mixité sociale et la déstigmatisation du handicap. Dans le même temps, l'intégration de cette pratique au niveau institutionnel représente un outil efficace d'acculturation des professionnels de l'accompagnement à cette transition inclusive en développant une ouverture vers l'extérieur et le droit commun.

# POINT RESSOURCES :

## QUELLES ORIENTATIONS POUR LE CÉAPSY ?

Cette exploration était l'occasion pour le Centre Ressources Troubles Psychiques d'interpeler ses sollicitants concernant les ressources dont ils souhaiteraient pouvoir bénéficier. Si certaines suggestions dépassent le champ d'action du Céapsy, d'autres permettent au dispositif de repérer les besoins et d'orienter son recensement des dispositifs vers les ressources énoncées.

### Favoriser l'accès à la pratique pour les personnes concernées via l'information

« Une petite base de données des associations favorables handi-accueillantes. »

« Un site avec les coordonnées des associations. Quelles sont les démarches ? Est-ce qu'il faut un entraînement ? une lettre de motivation ? Est-ce qu'il y a un accompagnement ? »

« Tout ce qui est administratif, je ne comprends pas tout. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui puisse expliquer ce qu'il y a et comment on fait ? »

Personnes concernées

Les personnes concernées qui témoignent de l'intérêt pour l'action bénévole expriment un besoin de préparation et d'accompagnement pour garantir une adéquation entre les missions et leurs capacités d'investissement. Ce besoin se manifeste à plusieurs niveaux :

- **Savoir où trouver l'information** : le premier besoin exprimé est celui d'une centralisation des offres de mission. En outre, les répondants insistent également sur le besoin de repérer, dans ces listings, les missions proposées par des associations dites « handi-accueillantes ».
- **Concilier bénévolat et handicap** : certains s'interrogent aussi sur la manière de divulguer leur situation vis-à-vis du handicap aux associations en recherche de bénévoles. Ce besoin de communication participe d'une volonté de prise en compte de leurs vulnérabilités et de prévention des éventuels quiproquos.

« Comment on peut présenter notre handicap à une structure bénévole à qui on propose nos services ? »

« Il me faudrait un modèle de lettre d'engagement qui tienne compte du handicap. Pour rassurer les personnes qui gèrent le bénévolat. »

Personnes concernées

### Accompagner l'appropriation du bénévolat par les professionnels en rendant visible les ressources et les pratiques inspirantes

« Il nous faudrait une liste exhaustive par secteur »

« Une communication large et accessible des associations qui collaborent avec des bénévoles »

« Des informations collectives sur les associations et/ou actions bénévoles pouvant être mises en place dans la région et/ ou leurs villes »

« Des formations sur l'intérêt que peut représenter ce type d'actions »

Professionnels de l'accompagnement

Les professionnels évoquent quant à eux la difficulté qu'ils ressentent à projeter leurs publics dans des actions de bénévolat en raison de leur méconnaissance de l'offre existante, à fortiori concernant le bénévolat dit « inclusif ». Ce manque d'information explique en partie la frilosité constatée (s'agissant des missions réalisées à l'extérieur des structures) dans la mesure où les professionnels intéressés ne disposent pas d'une vision claire des possibles en termes de missions et de thématiques. Certains, évoquent même le besoin de formations pour familiariser les équipes au bénévolat, et de pouvoir bénéficier de retours d'expérience venant de pairs confrontés à des demandes similaires et qui ont pu expérimenter le bénévolat.

Des rencontres avec des partenaires qui accueillent déjà bénévolement des personnes en situation de souffrances psychiques.

L'échange de savoir entre associations.

L'engagement ponctuel, la proximité géographique, le témoignage d'autres bénévoles.

Professionnels de l'accompagnement

# DISPOSITIFS ET PRATIQUES FRANCILIENNES

## 1. Les associations intermédiaires

Les associations intermédiaires, sont des structures qui proposent des solutions d'accompagnement aux personnes qui souhaitent se mobiliser dans le cadre d'activités bénévoles et également aux établissements des secteurs social et médico-social qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap. Ces structures présentent la particularité de pouvoir s'adapter à différents publics pour proposer des services accessibles au plus grand nombre. Nous vous proposons 2 exemples ci-dessous :

### Préparation

Collaboration avec des structures partenaires spécialisées dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental ou psychique.

### Accompagnement

L'accompagnement se fait par un membre de l'équipe Benenova et un membre de la structure partenaire.

Constitution de groupes mixtes : bénévoles inscrits via le site Internet + des personnes en situation de handicap envoyées par les structures d'accompagnement.

Supervision in situ par un membre de l'équipe Benenova Paris pour recalibrer les missions : suggestion d'horaires plus compatibles et identification des tâches adaptées aux bénévoles accompagnés.

### Impacts

Une mobilisation adaptée dans un contexte de mixité sociale.

Une sensibilisation du monde associatif et une déstigmatisation du handicap.

Un regain de pouvoir d'agir et un renforcement du sentiment d'utilité des personnes.

### S'engager

**individuellement grâce aux permanences**

Temps de rencontre, de conseil, d'orientation ou de suivi des personnes qui souhaitent s'engager.

**à plusieurs grâce aux accompagnements collectifs**

animation de temps participatifs visant à l'élaboration d'un projet citoyen par un collectif de personnes.

### Formation

**Formation «Mobiliser des bénévoles de manière inclusive»**

Ouverte aux acteurs associatifs qui veulent développer l'accueil de bénévoles.

**Ateliers citoyens**

Ateliers ponctuels visant à faire découvrir à plusieurs personnes la diversité des manières d'agir et à leur donner envie de passer à l'action !

### Outils

**Edition du « Guide pour agir »**

Publication qui propose plus de 200 manières d'agir et plus de 600 contacts d'associations et de collectifs pour trouver l'engagement qui correspond à chacun et à chacune.



### Benenova Paris: proposition d'un modèle de bénévolat inclusif

Pour plus d'informations :

BENENOVA

(antenne francilienne)

Adresse :

L'Ascenseur

29 boulevard Bourdon

75004 Paris

Tél : 07.49.69.60.17

Mail : manuel.garcia@benenova.fr

Site : <https://www.benenova.fr/>



### Astérya : accompagner le désir d'engagement

Pour plus d'informations :

ASTÉRYA

Adresse :

33 rue du Nord

75018 Paris

Tél : 07 69 69 66 71

Mail : [contact@asterya.eu](mailto:contact@asterya.eu)

Site : <http://www.asterya.eu/>

## 2. Dispositifs intégrés :

Certaines structures ont fait le choix d'élaborer un dispositif d'accompagnement au bénévolat en l'intégrant directement dans leurs modalités d'accompagnement. Ces dispositifs permettent de mettre en place des missions de bénévolat dans un cadre pensé et adapté pour le public accompagné.



### SI T Bénévole : dispositif qui accompagne et sécurise des actions de bénévolat des publics accompagnés

Pour plus d'informations :

SI T Bénévole

(Fondation des amis de l'atelier)

Adresse :

7, rue des Rouges-Gorges

77300 Fontainebleau

Tél: 06 60 24 72 94

Mail : p.mariault@amisdelatelier.org

Site : <https://www.fondation-amisdelatelier.org/>



Voir la Fiche Pratique sur le dispositif réalisée par le Céapsy

### Mise en place du dispositif

#### Étude du besoin

Un état des lieux préalable des besoins, des envies et des capacités des personnes accompagnées.

#### Cadrage légal et administratif de la démarche

Conventionnement avec les partenaires et attestations d'assurances pour l'ensemble des parties prenantes.

#### Créations d'outils adaptés

Fiches missions et fiches de profils des volontaires.

#### Portage

Nomination de référents « Si T Bénévole » dans les structures pour la coordination.

### Pratique inspirante

#### Démarche

Création d'une bouquinerie par une mutualisation des locaux du GEM.

#### Mixité

Equipe de bénévoles composée de personnes en situation de handicap ou non. Accueil de jeunes pour des stages de découverte ou des périodes d'observation.

#### Effets

Usage du bénévolat comme levier dans le projet d'insertion en construction  
Renforcement de l'estime de soi et du sentiment d'utilité sociale.  
Acquisition de nouvelles compétences relationnelles et techniques.  
Mobilisation particulière des personnes concernées : elles représentent 80% de l'équipe d'animation.



### La Vague à l'âme : proposition de bénévolat en marge du GEM

Pour plus d'informations :

La Vague à l'âme

Adresse :

33 rue du Nord

75018 Paris

Tél : 07 69 69 66 71

Mail : [contact@asterya.eu](mailto:contact@asterya.eu)

Site : <http://www.asterya.eu/>



Voir la Fiche Pratique sur le dispositif réalisée par le Céapsy

## 3. Retours d'expérience

Enfin, nous avons recueilli des retours d'expérience de structures qui mobilisent leurs publics dans le cadre de partenariats avec des associations locales pour réaliser des actions bénévoles.



### Alve

Pour plus d'informations :

La Maison du Coudray

Adresse :

8, rue du Bas Coudray

91100 Corbeil-Essonnes

Tél : 01 83 35 07 40

Mail : [siege@alve.fr](mailto:siege@alve.fr)

Site : [lien](#)



Voir la Fiche Pratique sur le dispositif réalisée par le Déapsy

### Retour d'expérience

#### Repérage des envies

Prise en compte de la volonté des résidents du Foyer de vie de réaliser des activités bénévoles exprimée à l'occasion du Conseil de Vie Sociale.

#### Partenariat et mission

Organisation d'un partenariat entre la Maison du Coudray et l'association Trampoline.

#### Mission de bénévolat

Mobilisation des publics accompagnés sur des chantiers « Office National des Forêts » ou en atelier de fabrication d'objets recyclés.

#### Encadrement

Mobilisation de l'équipe socio-éducative en appui des bénévoles.

## QUELQUES RESSOURCES UTILES

### Moteurs de recherche des annonces de Bénévolat :

Benenova, Astérya, Tous bénévoles, France Bénévolat, Benevolt, Transiscope, JeVeuxAider.gouv, jemengage.paris.fr, ...

### Outils de Valorisation de l'expérience bénévole:

- Le **Passeport Bénévole** (France Bénévolat), ce document atteste de l'expérience bénévole et valorise les compétences mobilisées et/ou acquises. Il peut être utilisé dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'une formation, ...
- Le **Carnet de vie du bénévole** : délivré par le Comité National Olympique et Sportif Français, il permet de collecter les expériences associatives et d'en capitaliser les acquis
- Le **Portefeuille de compétences** (Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale et solidaire et de la Vie associative). Outil d'aide à l'identification et à la présentation des compétences acquises dans le cadre d'expériences de bénévolat
- Le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)** est délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.
- Le **compte d'engagement citoyen - Compte Bénévole** permet de recenser les activités du bénévole et du volontaire et d'acquérir ainsi des droits à formation inscrits sur son compte personnel de formation (CPF).

### Ressources bibliographiques sur le sujet:

– ETUDE – ACTION – La place des personnes en situation de handicap dans l'engagement bénévole Ateliers du Bénévolat, 20 octobre 2016, Rapport de synthèse de l'étude-action.

URL : <https://www.francebenevolat.org/accueil/documentation/b-n-volat-avec-et-par-des-personnes-en-situation-de-handicap/etude-action>

– France Bénévolat, (2019), « La France Bénévole : évolutions et perspectives. », 16<sup>e</sup> édition, mai 2019.

URL : <https://recherches-solidarites.org/2019/05/22/la-france-benevole-2019/>

– Bernadets Morgane, « L'engagement bénévole des personnes en situation de handicap psychique », Mémoire du CAFERUIS, Année 2021

# EN BREF

Le bénévolat est une demande récente et croissante des sollicitants du Centre ressources Troubles Psychique. Et cela nous a conduit questionner sa place et ces usages dans l'accompagnement des personnes concernées par les troubles psychiques. Pour ce faire, nous avons mené une exploration auprès de personnes concernées et de professionnels du champ de la santé mentale afin d'identifier les leviers et les freins de cette pratique ainsi que les conditions de son développement.

## Personnes concernées (41 personnes)

**Pour quelles raisons se tournent-elles vers l'engagement bénévole ?**

- > Témoigner de la **solidarité** envers des personnes ou des causes.
- > Endosser une identité sociale valorisante et éloignée du statut lié au handicap.
- > Vivre des expériences nouvelles et (re)découvrir des compétences.

**Quels sont les freins à l'engagement ?**

- > Un **état de santé** fluctuant qui peut nuire à la régularité.
- > Des associations accueillantes **non sensibilisées** aux troubles psychiques.
- > Des missions trop exigeantes ou un manque d'encadrement.
- > Les frais engendrés par l'activité (téléphone, transports...).

## Professionnels du soin et de l'accompagnement (81 répondants)

- > Une majorité de professionnels rapportent des demandes d'engagement bénévole de la part des publics qu'ils accompagnent (70 %) :
- > **57 %** des répondants exercent dans des structures qui **utilisent le bénévolat** comme modalité d'accompagnement. Cependant, seule une minorité de ces actions (37 %) impliquent des actions extérieures à la structure favorisant ainsi l'inclusion dans la société.
- > **49 %** des répondants déclarent exercer dans des structures qui ne **proposent pas de réponses** aux demandes de bénévolat. L'argument principal relevé est une méconnaissance de la pratique et de ses modalités.
- > Plus de la moitié des répondants (52 %) déclarent ne pas savoir où trouver des ressources à solliciter dans le cadre de la recherche de missions de bénévolat des personnes qu'ils accompagnent.
- > Quels leviers préalables pour développer le bénévolat dans l'accompagnement ?
  - **Encourager l'expression des appétences** par les publics accompagnés
  - **Proposer un cadre sécurisant** pour les bénévoles (sensibilisation des associations accueillantes, prise en compte des spécificités du public, ...) et les professionnels.

## Quelles ressources pour avancer ?

- > Repérer les associations qui jouent une **fonction d'intermédiaire** entre les personnes/structures et les associations en recherche de bénévoles. Certaines proposent de coconstruire des projets avec les demandeurs pour aboutir à des formats sur-mesure adaptés au public.
- > S'inspirer de la méthodologie des associations qui ont intégré le bénévolat dans leurs modalités d'accompagnement.
- > Travailler les partenariats entre les structures d'accompagnement et les associations notamment en repérant les associations accueillantes via les guides ou les moteurs de recherche.
- > Explorer les opportunités de formation/sensibilisation axées sur les formes d'engagement et l'accueil de bénévoles.

À découvrir sur  
**WWW.CEAPSY-IDF.ORG**



**Le « Recueil des pratiques partagées »**

Les pratiques inspirantes en Île-de-France

**Les actions de sensibilisations**

En savoir plus sur la santé mentale

**Les permanences quotidiennes du Céapsy**

Information et orientation sur les troubles psychiques

Permanence du Médiateur de santé pair

**Communauté de pratiques orientées  
rétablissement** : Rejoignez la communauté francilienne  
d'échange autour du rétablissement

**Retrouvez les vidéos**

de notre dernier colloque sur notre chaine YouTube

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux**



@ceapsy-idf



Le Céapsy



Céapsy



Céapsy

102, avenue du Général Leclerc 75014 Paris

contact@ceapsy.org

01 55 03 00 75

**CÉAPSY**

Centre Ressource Troubles Psychiques  
Île-de-France